



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour nos missions, pour nos métiers, nos emplois, pour nos salaires et nos traitements !
L'intersyndicale CFTC / CGT / FSU Emploi / STC / SUD Emploi appelle les personnels de France Travail à la grève le mardi 1er avril.

Depuis le début de l'année, les conditions de mise en œuvre de la loi dite « Plein emploi » viennent dégrader les conditions d'accueil et d'accompagnement des usagères et des usagers tout comme les conditions de travail des personnels : l'Entretien D'Orientation (EDO), l'Accompagnement Renforcé conditionné à 15h d'activités (sans que nous n'en ayons encore ni la définition ni leurs conséquences) et le Contrôle de la Recherche d'Emploi dit « rénové » sont les principales priorités de la Direction Générale de France Travail.

Nous continuons de dénoncer l'externalisation et la privatisation de nos activités et de nos missions qui sont à l'œuvre depuis des mois.

Pour assurer nos missions (traditionnelles comme nouvelles), nous continuons de revendiquer une augmentation significative et pérenne des effectifs, en commençant par la cédéisation des collègues en contrats précaires qui le souhaitent.

Le 5 décembre dernier, plus d'un tiers des personnels devant travailler ce jour-là s'est mis en grève à l'appel de l'intersyndicale.

Depuis, le nouveau chef du gouvernement a renoncé aux suppressions de postes à France Travail.

L'intersyndicale a reporté l'appel à la grève du 4 février dernier dans l'attente des réponses gouvernementales. Force est de constater qu'aucune mesure n'a été prise pour répondre aux besoins des usager.es dans une période où les plans de licenciements se multiplient ; de même quant aux attentes des agents dont la charge de travail s'accroît et les conditions de travail se dégradent.

Les réponses apportées par le Directeur Général aux organisations syndicales le 17 février dernier ne nous ont pas plus rassurées puisqu'il continue à déployer tous ses chantiers sans moyens supplémentaires. Il instaure son plan d'efficience qui vise à redéployer 3700 ETP (Equivalent Temps Plein), forçant ainsi - dans un premier temps - de nombreux collègues à changer d'activités voire de lieu de travail.

Le budget de France Travail, présenté au Conseil d'Administration le 27 février, renforce nos inquiétudes. Une nouvelle fois, l'Etat se désengage, notamment du Plan d'Investissement dans les Compétences, alors que la part des prestataires privés se maintient à un niveau très élevé (466 millions d'€) et qu'aucune revalorisation de nos salaires et traitements n'est envisagée ! Aucune organisation syndicale n'a voté pour ce budget !

L'augmentation des salaires de 1,75%, annoncée par le Directeur Général le 5 décembre, lors de la grève fortement suivie des agents de France Travail, est loin d'être suffisante. D'une part cette augmentation ne concerne pas les collègues de droit public, ce qui est inacceptable, d'autre part elle ne comble pas les pertes de pouvoir de vivre des agent.es de l'établissement liées à l'inflation des dernières années.

L'intersyndicale CFTC, CGT, FSU Emploi, STC, SUD Emploi a donc décidé d'appeler les personnels de France Travail à la grève le 1er avril.

Nous restons mobilisé.es sur l'ensemble de nos revendications :

- Le maintien de toutes nos missions au service des besoins des usager.es,
- L'augmentation des effectifs à France Travail,
- La CDIisation de nos collègues en contrats précaires,
- L'arrêt du recours massif à l'externalisation et à la privatisation de nos missions,
- La revalorisation des salaires et des traitements.

L'intersyndicale France Travail